

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 octobre 2020

Vote(s) pour : 41

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 19 octobre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK

Point n°2020-10-19-BD-18 :

Attribution de subventions "Développement économique".
Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Budget Primitif 2020,

CONSIDERANT que l'accueil de grandes manifestations favorise le développement économique du territoire de Metz Métropole et son rayonnement,

 DECIDE d'allouer 10 000 € de subvention au titre du « Développement Economique » à la CCI Moselle Métropole Metz pour l'organisation du salon GO de la Création Reprise d'entreprises,
 DECIDE d'allouer 5 000 € de subvention au titre du « Développement Economique » à l'APAFIM (Association Professionnelle Agricole de la FIM) pour l'organisation de la 9^e édition du salon AGRIMAX,

DECIDE d'allouer 30 000 € de subvention au titre du « Développement Economique » à l'association Metz'Torii pour l'organisation du salon Metz'Torii,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer la convention d'objectifs et de moyens établie avec l'association Metz'Torii,

DECIDE que ces subventions « Développement Economique » seront versées en une seule fois dès notification de la délibération sur présentation du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) IBAN.

Les justificatifs suivants :

- bilan moral,

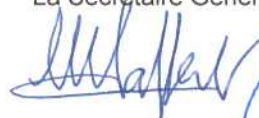
- bilan financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

- articles de presse / web,

devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. A défaut de communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention pour l'opération projetée, le remboursement de celle-ci sera exigé.

Dans le cas où les manifestations suscitées ne sont pas réalisées, en raison d'une quelconque cause extérieure, Metz Métropole sera autorisée à réclamer le remboursement de l'intégralité de la subvention s'y afférant.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 octobre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



BUREAU

Lundi 19 octobre 2020

ANNEXE 1

Subventions accordées - Développement Economique

N° de dossier	Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Subvention de fonctionnement ou d'équipement	Montant de la subvention accordée
2020 ECO 04	CCI et CMA	9e édition du salon GO de la Création Reprise d'entreprise	20 novembre 2020 - Espace Conférence à Metz Technopôle (CMA)	F	10 000 €
2020 ECO 05	APAFIM (Association professionnelle Agricole de la FIM)	9e édition du salon agricole AGRIMAX (pôle ovins et bovins)	20 au 22 octobre 2020 - Parc des Expositions de Metz Métropole	F	5 000 €
2020 ECO 06	Association Metz'Torii	Salon Metz'Torii	31 octobre - 1er novembre 2020 - Parc des Expositions de Metz Métropole	F	30 000 €
TOTAL					45 000 €

Résumé de l'acte

057-200039865-20201019-10-2020-BD18-DE

Numéro de l'acte : 10-2020-BD18
Date de décision : lundi 19 octobre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution de subventions "Développement économique"
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 21/10/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201019-10-2020-BD18-DE
Document principal : 99_DE-18.pdf

Historique :

21/10/20 10:38	En cours de création	
21/10/20 10:39	En préparation	Catherine DELLES
21/10/20 11:20	Reçu	Catherine DELLES
21/10/20 11:20	En cours de transmission	
21/10/20 11:21	Transmis en Préfecture	
21/10/20 11:23	Accusé de réception reçu	